

Canadiens-Français, Français et Belges

Il y en a parmi vous qui, depuis longtemps, désirent être soldats. Vous en avez été empêchés pour deux raisons.

La première c'est que vos manières de faire, vos idées, vos principes ne s'accordaient point avec les races différentes formant les régiments albertains.

La seconde c'est que depuis la formation des unités Canadiennes Françaises, vous n'avez eu aucun encouragement collectif, ni le privilège qu'ont eu vos frères de l'Est d'aller se battre "en famille" pour la bonne cause.

Et c'est pour cela que je suis heureux de vous faire savoir que le Lieutenant Dumontier, officier recruteur, vient de donner autorisation à Mr René Nublat de recruter une compagnie composée exclusivement de Canadiens-Français, Français et Belges.

Depuis le temps relativement court que Mr René Nublat a ouvert ce recrutement, pas moins de 82 robustes gaillards se sont présentés. Ceci est un début encourageant vu la propagande très restreinte qui suivit l'autorisation. Et maintenant, quels sont ceux de vous Canadiens-Français, Français et Belges qui, avec l'avantage d'être coude à coude, frères et frères, ne continueront pas le cri si souvent poussé par vos pères sur les champs de batailles du monde : PRO PATRIA.

L'éloge des bataillons canadiens-français qui se sont glorieusement illustrés à St-Julien et Langemark, n'est plus à faire ; c'est le ministre Sam Hughes qui en parlant de la bravoure proverbiale des vôtres disait : "des hommes admirables" ; c'est Joffre qui médaillant des soldats Canadiens sur le champ de ba-

taille leur disait en leur donnant l'accolade : " Vous êtes des braves, vous faites honneur au Canada et à la France."

La compagnie en formation sera envoyée à St-Boniface où elle restera jusqu'au mois d'Avril pour aller ensuite aux alentours de Montréal d'où elle partira au mois de Septembre pour l'Angleterre. Une *draft* sera prise dans les volontaires désirant aller au front de suite.

La paye sera \$1.10 par jour défrayé de tout, les femmes ou veuves, mères de fils unique, recevront 20c du Gouvernement, 16c du Fonds Patriotique et 4 à 6c par enfant au-dessous de 16 ans.

CONDITION D'ENGAGEMENT

Tout homme âgé de 17 à 45 ans, désireux de s'enrôler, devra se munir d'un certificat médical le reconnaissant apte pour le service armé que leur délivrera, après l'examen nécessaire, le Docteur Boulanger ou tout autre médecin dans les localités environnantes.

Ecrivez ou venez voir Mr René Nublat, agissant officier recruteur, qui vous donnera de plus amples informations, Chambre 32, Bernard Block, Jasper Est, Edmonton, entre 6 et 7 heures du soir.

Le départ s'effectuera du 20 au 30 Janvier et vous recevrez un avis 4 jours avant.

Encore un mot pour stimuler les jeunes cœurs pleins d'espoir, disons Bravo pour la Compagnie de future Braves !

UN ALBERTAIN.

Aux Annonceurs du "Canadien-Français"

Comme imprimeur du "Canadien-Français," je tiens à déclarer, qu'à chaque édition de ce journal j'ai imprimé de **6,000 à 8,000** copies.

J. P. LAFRANCHISE.

Imprimeur.

St-Albert, Alta., 15 Jan. 1916.